



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE FORT-MAHON-PLAGE

Table récapitulative Séance du 2 juillet 2026

Légalement convoqué le 26 juin 2026, le Conseil Municipal s'est réuni le 2 juillet 2026 à 17 heures, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Alain BAILLET, Maire.

Le Conseil Municipal a examiné les projets de délibérations suivants:

Numéro	Objet	Décision du Conseil Municipal
2026.74)	Demande de subvention pour la sécurisation de la route de Quend	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2026.75)	Convention avec le Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard et Plan de financement pour la création d'une piste cyclable entre la route de Berck et le Rond-Point en entrée de ville (rue de Quend)	15 voix pour - adoptée à l'unanimité
2026.76)	Convention cadre de disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires	15 voix pour - adoptée à l'unanimité

La séance est levée le 2 juillet 2026 à 19h

Diffusion:

- panneaux d'affichages municipaux
- Site internet de la Ville www.fort-mahon-plage.com (rubrique: la Mairie > Affichage municipal > Conseil Municipal)

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2021-1310 et au Décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021; toute personne peut obtenir une copie de ces délibérations en Mairie, aux heures habituelles d'ouverture.